

ACTUALITÉS _____

1^{er} degré : 64 postes supplémentaires dans l'académie à la rentrée 2020

Lundi 6 avril, le ministre Jean-Michel Blanquer a annoncé l'octroi de 1 248 postes de plus au niveau national pour la rentrée 2020. Déclinée dans notre académie, cette dotation exceptionnelle en prévision de la rentrée de septembre se concrétise par **la création de 64 postes dans nos écoles primaires** : 18 dans l'Aisne, 20 dans l'Oise, 26 dans la Somme. Cette mesure résulte de la décision du gouvernement de **ne pas fermer de classes sans l'accord du maire dans les communes de moins de 5 000 habitants**.

Pour rappel, l'académie connaît une **érosion importante de ses effectifs d'élèves** dans le premier degré depuis plusieurs années : - 11 200 écoliers en 5 ans, - 2 900 élèves attendus à la rentrée prochaine par rapport à l'année en cours. Initialement, la suppression de 40 postes à la rentrée 2020 était prévue pour tenir compte, en partie, de cette baisse d'effectifs. La nouvelle dotation permet ainsi une création nette de 24 postes par rapport à septembre 2019, de limiter les **classes de grande section à 24 élèves** et **d'augmenter le taux d'encadrement du 1^{er} degré** (nombre de professeurs / nombre d'élèves) dans toutes les communes de l'académie pour la rentrée 2020.

Bac, brevet, BEP, CAP, BTS...

Les examens nationaux validés par le contrôle continu

L'information a été annoncée vendredi 3 avril par le ministre Jean-Michel Blanquer sur LCI et BFM TV : compte tenu de l'incertitude liée à la situation sanitaire et à son évolution, et dans un objectif de bienveillance et d'équité envers tous les élèves, **décision a été prise de modifier les modalités des examens 2020**.

Baccalauréat général, technologique et professionnel, brevet... l'ensemble des épreuves est adapté à la situation que nous vivons et **validé à partir des notes du livret scolaire**, à l'exception de **l'épreuve orale du baccalauréat de français qui est maintenue**.

Pour rappel dans notre académie, 24 500 élèves sont concernés cette année par le diplôme national du brevet (DNB) et 21 500 par le baccalauréat, toutes filières confondues, en classes de terminale.

Afin de répondre aux nombreuses questions des candidats, des familles et des personnels relatives aux aménagements des épreuves des examens du bac, brevet, CAP, BEP et BTS, le ministère a mis en ligne une **foire aux questions (FAQ)** spécifique sur son site internet. [En savoir +](#)

Nation apprenante : le Courrier Picard et l'académie se mobilisent pour la continuité éducative

Depuis mercredi 8 avril, le Courrier Picard publie dans ses colonnes, du lundi au vendredi, un ensemble de **contenus fournis par nos équipes** d'inspecteurs, de formateurs et d'enseignants du 1^{er} et du 2nd degré : **des défis, énigmes, textes, découvertes...** destinés à contribuer à la continuité éducative au sein des familles picardes.

Ce partenariat exceptionnel conclu au niveau local entre dans le cadre de **l'opération Nation Apprenante** initiée le 18 mars par le Ministère et France TV, Arte et Radio France.

Tous les jours de la semaine les lundis, mardis, mercredis et jeudis, le Courrier Picard dédiera ainsi **une page entière** à des contenus Education nationale et enchaînera, le vendredi, sur un **cahier spécial de 4 pages**. L'ensemble de ces articles sera **accessible gratuitement sur la version mobile** du journal. En outre, **L'Aisne Nouvelle et L'Union**, faisant partie du même groupe de presse que le Courrier Picard (groupe Rossel), reproduiront une partie des pages dans leurs parutions respectives.

Durant les vacances scolaires, les publications perdureront tout en s'espaçant à raison de 4 pages les mardis et les vendredis.

[Consultez les premières publications](#)

Transmission gratuite de contenus pédagogiques par La Poste : le dispositif actif à partir du jeudi 9 avril

Dans la précédente lettre d'information, nous vous annonçons le partenariat mis en place entre La Poste et l'Education nationale ayant pour vocation de **permettre aux élèves éloignés du numérique** de recevoir des contenus pédagogiques et du matériel informatique par voie postale.

La liste des écoles et collèges identifiés comme potentiels utilisateurs a été transmise par les DSDEN à la DGESCO. Chaque établissement nomme un référent habilité à se connecter à la plateforme de La Poste. **Celle-ci est ouverte à partir du jeudi 9 avril** et prend en charge la réception, le traitement, l'impression et l'expédition des contenus ; **les premiers envois postaux seront possibles dans le courant de la semaine suivante**.

Si vous êtes enseignants et que vous avez identifié des élèves « cibles » pour ce dispositif, rapprochez-vous de votre directeur d'école ou de votre chef d'établissement pour en connaître les modalités plus en détail.

ANALYSE _____

L'Education nationale en appui du système de santé

Le saviez-vous ? A l'heure où la grande majorité d'entre nous pratique le travail à distance depuis plusieurs semaines, près de **1 600 personnels de l'académie sont volontaires pour assurer au quotidien l'accueil des enfants de personnels indispensables** à la crise sanitaire et ne disposant pas d'autre moyen de garde.

Tous les jours, plus de **900 élèves sont ainsi accueillis** dans près de **250 pôles d'accueil** mis en place par les DSDEN : principalement des écoles et des collèges qui ouvrent leurs portes parfois 7 jours sur 7 pour permettre à des personnels soignants, d'EHPAD, d'IME, à des professionnels de santé et médico-sociaux de ville, des forces de sécurité intérieure... de se rendre sur leur lieu de travail et **se dédier à la lutte contre l'épidémie**.

UN NOMBRE DE VOLONTAIRES SUPERIEUR AU NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS

L'accueil se fait par petits **groupes de 8 élèves maximum** et dans le respect des mesures d'hygiène et des gestes barrière : les élèves sont espacés dans les classes, les temps de vie pensés de manière à **réduire les interactions physiques** entre les élèves et les encadrants... depuis ce lundi, des **masques ont été distribués** auprès des personnels en contact avec les enfants de manière à ce qu'ils assurent leur mission dans les meilleures conditions possibles et selon les nouvelles recommandations gouvernementales. Cette distribution a pu être réalisée grâce au soutien des équipes mobiles et de sécurité (EMS) et de la logistique (DLS) du rectorat.

Depuis l'annonce du confinement et de la mise en œuvre de ce dispositif, l'académie compte **un nombre 3 à 4 fois plus important de volontaires que d'enfants accueillis**, permettant d'organiser des roulements au sein des équipes et de planifier cet accueil dans la durée.

Nous sommes à la 4^{ème} semaine de confinement, les effectifs d'enfants accueillis sont en hausse depuis plusieurs jours et le volontariat ne faiblit pas, témoignant de **l'engagement sans faille de ces personnels de l'Education nationale** dans la gestion de la crise sanitaire.

QUAND IMPRIMANTE 3D ET ATELIERS RIMENT AVEC SOLIDARITE

Ailleurs, **les initiatives se multiplient** et les **gestes solidaires** de nos personnels et établissements peuvent prendre d'autres formes. En voici quelques exemples :

- l'internat du lycée Paul Langevin (Beauvais) a prêté une dizaine de lits à un EPHAD local afin que pensionnaires et soignants puissent rester confinés ;
- de nombreux collèges et lycées confectionnent via des **imprimantes 3D des visières et accessoires de protection pour les soignants** : les collèges Marie de Luxembourg (La Fère), Philéas Lebesgue (Marseille-en-Beauvaisis) et Louis Sandra (Anizy-le-Château), les lycées du Vimeu (Friville-Escarbotin), Jean Monnet (Crépy-en-Valois), Pierre Méchain (Laon)... Les initiatives sont si nombreuses et si riches que nous peineront ici à toutes les citer ;
- certains enseignants fabriquent via des imprimantes 3D des **valves adaptables à des masques de plongée** d'une grande enseigne de sport : le collège Guy de Maupassant à Chaumont-en-Vexin ou le lycée Edouard Branly à Amiens. Connectés à un respirateur par cette valve spéciale, ces masques peuvent en effet servir en réanimation pour aider à soigner les patients atteints de Covid-19 ;
- des ateliers de formation professionnelle ouvrent aussi leurs portes en petit comité pour que des **masques en tissu** y soient fabriqués et remis aux centres hospitaliers locaux : c'est le cas des lycées des Jacobins (Beauvais) et Edouard Branly (Amiens), en lien avec l'entreprise CIT Dessaint.

26 établissements déployant cette chaîne de solidarité sont à ce jour recensés, chacun faisant preuve d'initiative et de créativité. Le rectorat fédère ce réseau afin de faciliter le partage des pratiques.

FOCUS SUR _____

Rôles et missions des CPE pendant la crise : plus que jamais au cœur de la vie des établissements, entre suivi des élèves et soutien à la direction / aux professeurs

Les conseillers principaux d'éducation assurent un **large panel de missions** au sein d'un établissement scolaire, depuis le suivi des élèves jusqu'à un rôle de conseils auprès des équipes de direction. Avec la situation exceptionnelle que nous connaissons, le rôle des CPE s'est parfois enrichi de **nouvelles facettes ou prérogatives**.

UN SOCLE FORT : COMMUNICATION ET RELATIONNEL

Très nombreuses sont les équipes de vie scolaire qui se sont mobilisées, dès l'annonce de la fermeture, pour recenser les adresses mails, les téléphones, vérifier les codes ENT... Après ce premier temps d'adaptation, les CPE ont concentré une partie de leur énergie à passer de multiples appels aux familles pour **informer, expliquer et rassurer**. Une mission indispensable pour **créer du lien, le maintenir, ramener les élèves initialement absents de l'enseignement à distance**, tout en recueillant des informations nécessaires au suivi de la situation de chaque élève.

En terme de communication, certains établissements profitent désormais des **réseaux sociaux** pour augmenter l'impact de leurs informations ; d'autres, comme le collège Jacques Prévert, à Marle-sur-Serre (Aisne), ont même saisi l'occasion pour inaugurer un tout nouveau compte Instagram : à ce jour, 50 % des effectifs du collège y sont abonnés.

CONTRIBUER A COORDONNER, CONSEILLER ET HARMONISER

Les très nombreux contacts établis ces dernières semaines avec les familles ont permis de **remonter les situations problématiques** rencontrées par les élèves et d'identifier les élèves qui éprouvent le plus de difficultés. Souvent, la problématique de la charge de travail et des multiples sources de transmission des contenus a été montrée du doigt : un important travail de **coordination, d'adaptation et d'harmonisation** a donc été mis en place en concertation avec les professeurs et les équipes de direction.

ACCOMPAGNER LES ENSEIGNANTS

La **coopération**, là est peut-être le point clé du rôle des CPE dans cette gestion de crise. L'essence de leur mission est d'assurer **une interface entre l'établissement et les familles**, de faire en sorte que les élèves apprennent dans les meilleures conditions et dans **un climat serein**. Dans un contexte de confinement, cette mission est d'une pertinence particulière et ne s'arrête pas seulement à la sphère des élèves ; les enseignants peuvent aussi trouver au sein de la vie scolaire une aide précieuse ou une écoute attentive.

AGENDA _____

- **Vendredi 10, mardi 14, vendredi 17, mardi 21 et vendredi 24 avril** : prochaines parutions des pages Ecole à la maison / Nation apprenante de l'académie d'Amiens dans le Courrier Picard. Retrouvez les premières parutions [sur notre site](#).
- Pendant les vacances, **Wéo Picardie** continuera de diffuser ses programmes quotidiens (2 heures de contenus 1^{er} et 2nd degré de 9h à 11h) : rediffusion pour la première semaine de congés, diffusion de nouvelles capsules vidéos pour la seconde semaine. L'ensemble des émissions et des programmes sont consultables [sur le site de Wéo](#), rubrique Nation Apprenante.
- **Du 11 au 27 avril** : vacances de printemps.
- **Du 20 au 24 avril** : sessions de soutien scolaire à destination des élèves les plus en difficulté sur la base du volontariat des enseignants.
- **Du 20 au 24 avril** : après une pause d'une semaine, reprise des **sessions d'accompagnements aux outils numériques par la DANE**. Programme consultable [ici](#).
- Votre **lettre d'information** prend également une **pause la semaine du 13 avril**, vous la retrouverez le **jeudi 23 avril**.

RESSOURCES HUMAINES _____

Des fiches pour vous guider

Compte tenu de la situation inédite que nous vivons, impactant directement nos modes de travail, plusieurs fiches ont été éditées par le service Ressources humaines du rectorat afin **d'accompagner agents et encadrants dans leur quotidien et le travail à distance** :

- [Fiche encadrants](#) ;
- [Fiche agents](#) ;
- [Bougez chez vous](#).

Opérations de mobilité des personnels

- **Personnels ATSS** (administratif, technique, santé, social) : du 3 au 20 avril 2020.
Contact : mvt2020atss@ac-amiens.fr ou lien [ici](#).
- **Enseignants du 1^{er} degré** :
 - Aisne et Somme, du 4 au 14 mai ;
 - Oise, du 30 avril au 11 mai.
- **Enseignants du 2nd degré, CPE, psychologues** : la saisie des vœux est terminée. La cellule académique mobilité reste à votre disposition : mvt2020@ac-amiens.fr, 03 22 82 37 30 ou lien [ici](#).

Le dialogue social continue

Au niveau académique, un CHSCT s'est réuni en visio-conférence vendredi 3 avril ainsi d'un comité technique mercredi 8 avril.

Réagissez à cette lettre d'information en cliquant ici
Nous sommes à votre écoute

Rectorat de l'académie d'Amiens - www.ac-amiens.fr

Lettre d'information aux personnels de l'académie d'Amiens - lettreinfo@ac-amiens.fr

Directrice de la publication : Stéphanie Dameron - Responsable de publication : direction de la communication, Marie Bougain

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :

